le peuple valdôtain

7 juin **2012**
n° **23**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

Accord entre Région et Heineken : la production en Vallée d'Aoste continue

Un accord quatriennal a été signé

L'accord quatriennal entre la Région et la Heineken Italia Spa a été renouvelé : un passage important qui permettra d'assurer la continuité de la production et de garder l'usine en Vallée d'Aoste. Le montant de l'accord se chiffre à 30,5 millions d'euros et comprend deux aspects : d'un côté, le prolongement de l'accord qui est en être depuis 1997, de l'autre le passage de propriété des terrains et des édifices de la Sima Spa, la société participée par la Heineken et la Région, vers la Région, comprenant précisément un contrat de location.

«*En cette période de grave crise de l'emploi et d'incertitude des investissements* – a expliqué le président de la Région Augusto Rollandin lors de la signature le mercredi 30 mai dernier – *le nouvel accord avec l'Heineken pour la continuité de la production en Vallée d'Aoste pendant quatre années supplémentaires est certainement un signal positif. Avant tout, pour les personnes qui travaillent dans l'usine de Pollein, mais également pour notre Région qui garde un lien avec un partenaire international de haut niveau, en poursuivant également la collaboration commerciale pour la promotion de l'image touristique*».

En effet, l'accord envisage l'utilisation de certains produits de la marque Heineken pour véhiculer la promotion de l'image touristique de la Vallée d'Aoste en particulier sur le marché national. •

Le nouvel accord est un signal positif pour notre Région

Le Rendez-vous : un moment essentiel pour notre Mouvement

EDITORIAL par David Follien

Nous vivons une période économique et sociale de grande difficulté et en particulier le tremblement de terre en Emilie nous a profondément ému en nous rappelant encore une fois que l'homme est tout petit par rapport à la force de la nature. Mais cette catastrophe a surtout mis en évidence la difficulté d'un Etat, comme l'Italie, de faire face à ces phénomènes, en donnant des réponses avant tout à travers la prévention, et après en intervenant pour soutenir la population.

Dans le respect de la gravité de ce moment, l'Union est en train de continuer son activité à 360 degrés sur le territoire avec des débats, avec l'activité constante de nos élus et surtout avec le travail infatigable et permanent de nos adhérents dans les Sections.

Les 8 et 9 de juin, la Section de Châtillon organisera en collaboration avec les autres sections de la communauté de montagne du Mont Cervin, le traditionnel Rendez-vous; en tant que vice-président, je veux louer le travail de nos inscrits de Châtillon qui ont organisé deux jours de retrouvaille qui sont l'occasion pour parler de politique, pour nous retrouver avec l'habituel rassemblement des drapeaux, pour dîner en bonne compagnie et passer deux belles soirées.

Ces moments-là sont essentiels pour notre Mouvement, puisqu'ils représentent le thermomètre de l'enthousiasme, de l'engagement et de l'état de santé de celui-ci.

Les temps ne sont pas des meilleurs pour des rencontres centrées sur la politique, puisque le vent de l'antipolitique, du populisme et de la démagogie souffle fort et que nous vivons aussi une époque de modernité mais de forte chute des idéaux; ce ne sera certainement pas une fête qui donnera des réponses aux problèmes des gens qui sont complexes, et la résolution de ceux-ci passe par l'action administrative des élus et la réforme éthique de la classe politique, mais je suis sûr que, malgré tout, une manifestation de ce genre, organisée entièrement par des volontaires qui n'ont pas peur de travailler pour le Mouvement, est une initiative à poursuivre puisque en reconnaissant aussi l'importance des moyens de communication modernes comme Internet, la communication entre personnes reste le moyen le plus efficace pour conserver notre patrimoine et pour diffuser nos idées, en mélangeant les jeunes et les moins jeunes, en retrouvant l'envie de se confronter, de discuter de tout sujet, et en rapprochant toujours plus nos élus et les dirigeants du Mouvement de notre base, qui a toujours été et sera toujours notre force. •

POLITIQUE » page 2

Ouvriers forestiers : les comptes s'équilibrent

Le président de la Région Augusto Rollandin a présenté, lors d'une conférence de presse, la décision que l'Administration a prise pour résoudre le problème et les initiatives qu'elle est en train de mettre en place pour que les 660 ouvriers concernés puissent être embauchés.

CULTURE » page 4

Wassily Kandinsky et l'art abstrait entre l'Italie et la France

Le vendredi 25 mai dernier, au Musée archéologique, a eu lieu le vernissage de l'exposition «Wassily Kandinsky et l'art abstrait entre l'Italie et la France», réalisée par l'Assessorat régional de la Culture en collaboration avec la Fondazione Antonio Mazzotta de Milan et conçue par le critique d'art Alberto Fiz.

COMMUNES » page 5

Le point de la situation avec les syndics de Bionaz, La Salle et Verrayes

Deux années après les élections municipales du mois de mai de 2010, Armando Chentre, Cassiano Pascal et Erik Lavevaz présentent leurs réactions face aux réductions des manœvres de l'Etat et donnent leur point de vue sur la gestion associée de certains services

...» fin de citation

lcaveri@gmail.com

«Tout ce qui s'est fait de grand dans le monde, s'est fait au cri du devoir; tout ce qui s'y est fait de misérable s'est fait au nom de l'intérêt».
Henri Lacordaire

Le devoir : une bonne ligne politique

0,49 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVIII année

1 • L'Union Valdôtaine, Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques.

2 • L'Union Valdôtaine s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

Le marché du travail bouge

NOUVELLES DU SÉNAT — Antonio Fosson

Réforme de l'emploi : le Sénat a approuvé la modification de l'article 18

Après de nombreux coups de tonnerre, et le risque que l'accord politique permettant à Monti de gouverner saute, la réforme du marché de l'emploi, ainsi que la modification de l'article 18, a été approuvée au Sénat (avec quatre votes de confiance et presque le silence de médias). Un long cheminement en Commission a fait en sorte que nous trouvions un accord en atténuant les positions les plus extrémistes avec un grand sens des responsabilités. Le Pays peut-il, dans cette situation désastreuse à cause des tremblements de terre, se permettre d'aller vers des élections anticipées et une période de vide gouvernemental et de querelle politique ?

Même le ministre Fornero, toujours présent durant le débat, n'est plus aussi arrogant qu'au début et sûr de lui, ce qui entraînait une difficulté à dialoguer avec les autres, et cela a facilité l'accord. Ainsi, un changement a vu le jour avec quelques points positifs mais certes non historique, sans cette révolution du secteur de l'emploi que beaucoup de gens attendaient.

Un changement a vu le jour, mais certe non historique

Tous ensemble et d'accord oui, mais seulement avec parcimonie. Nous procédons lentement, mais la rapidité de la crise est sûrement plus intense.

En particulier, en ce qui concerne l'accès des femmes à l'emploi, il n'y a pas eu de réformes éclatantes et cela, comme l'a souligné le ministre Fornero, pour ne pas juger une espèce de catégorie particulière à savoir les femmes et pour ne pas les isoler.

Les mesures prévues sont de nouvelles réglementations de conciliation, grâce à un voucher et surtout grâce à une culture de la valorisation et de la reconnaissance du mérite en abolissant la lettre de démission demandée à titre préventif en cas de grosse. Nous avons débattu sur d'autres sujets, avec le ciselet et non pas avec la hachette, en privilégiant le modèle de contrat à durée indéterminée mais en essayant de valoriser la flexibilité de l'emploi pour aider et non pas pour pénaliser les entreprises. Tout cela, pour essayer d'être plus productifs et par conséquent, pour la croissance. Une plus grande flexibilité de l'emploi devrait aider les jeunes.

Nous procédons lentement, mais la rapidité de la crise est plus intense

L'article 18, du point de vue de ses garanties, n'a pas été totalement révolutionné mais juste modifié.

En effet, nous avons changé les réglementations qui étaient trop sévères avec les entreprises qui ne parvenaient pas, même avec des raisons justifiées, à licencier. Pour faciliter cette procédure, nous avons créé une voie préférentielle pour les contentieux afin d'alléger les dossiers : c'est là qu'il faudra vérifier si les modifications de l'article 18 fonctionnent ou pas.

Pour faire face aux changements de l'article 18, le Gouvernement a mis sur pied un programme très étendu de protection sociale pour les nouveaux chômeurs, avec des subventions sociales pour ceux qui ne trouvent pas un autre emploi.

Enfin, on a beaucoup écrit et dit sur les politiques d'action vis-à-vis de l'emploi, c'est-à-dire sur la formation des travailleurs en essayant de colmater les différences par rapport à ce qui se passe dans les autres pays européens.

Et cela est sûrement positif. Mais ce texte, réalisé de manière méticuleuse par le Parlement, sera-t-il suffisant pour augmenter la productivité de notre monde du travail ? Et pour nous diriger également vers la croissance que tout le monde attend ?

Cette réforme ne sera probablement pas suffisante pour atteindre ces résultats mais malheureusement, on ne pouvait pas actuellement faire mieux ! •

Ouvriers forestiers : les comptes s'équilibrent

Les solutions proposées par l'Administration

Le problème des ouvriers du secteur forestier sera bientôt résolu. En effet, le président de la Région Augusto Rollandin, en présence de l'assesseur régional à l'Agriculture Giuseppe Isabellon, du Chef de Groupe au Conseil régional Diego Empereur et du coordinateur du département des Ressources naturelles Christophe Cugnod, a présenté la décision que l'Administration a prise pour résoudre le problème et les initiatives qu'elle est en train de mettre en place pour que les 660 ouvriers concernés puissent être embauchés. « *Avec la création de la société de services "Salva precari"* – a expliqué le président Rollandin lors de la conférence de presse du mardi 5 juin dernier – *nous avions sauvé la situation en 2011. Mais cette année, plusieurs entreprises valdôtaines étant en difficulté, nous avons décidé de procéder de façon différente, en choisissant d'assigner les chantiers par adjudication* ». Une solution qui s'avère donc utile sous plusieurs aspects : d'un côté, les ouvriers du secteur forestier ont la possibilité de travailler, et de l'autre, les entreprises en difficulté peuvent concourir pour obtenir de nouveaux chantiers, en gardant ainsi également leurs employés.

La conférence de presse

Des solutions utiles sous plusieurs aspects

Les ouvriers employés de cette façon étant 280, la Région est intervenue également pour les autres : en effet, les 170 ouvriers faisant partie de la catégorie des personnes ayant des problèmes liés à l'âge ou au type de travail, grâce à l'introduction d'une clause sociale dans le budget régional, auront la possibilité d'être employés, tandis que les 150 ouvriers qui restent pourront trouver une occupation dans les Communes qui ont à leur disposition les fonds du Bim et les fonds destinés au service hydrique intégré pour l'accomplissement de ce genre de travail, sans oublier les ressources pour les Luv, à savoir les travaux socialement utiles.

En outre, environ 50 ouvriers ont déjà trouvé un emploi en dehors des plans de la Région : « *C'est une donnée positive* – a commenté l'assesseur Isabellon – *puisqu'il y a des personnes qui retravaillent dans nos alpages. La première phase qui a vu l'assignation par adjudication de 77 projets à 55 entreprises* – a souligné encore Isabellon – *est presque achevée et chaque jour de nouveaux chantiers commencent. La dernière phase sera également bientôt terminée, permettant ainsi de compléter l'embauche de tous les ouvriers du secteur forestier* ». •

Appareils électriques : la Vallée d'Aoste est la première en Italie pour la récupération

Avec une moyenne de 7 kilos par habitant

Avec 7,41 kilos par habitant, la Vallée d'Aoste est la Région la plus vertueuse d'Italie pour le tri e la gestion des RAEE, à savoir les déchets dérivant des appareils électriques et électroniques parmi lesquels les machines à laver, les lave-vaisselle, les réfrigérateurs, les portables, les ordinateurs et beaucoup d'autres encore.

L'objectif est d'atteindre les 10 kilos par habitant

Un résultat important face à la moyenne nationale, qui se chiffre environ à 4 kilos par habitant, et précisément en considérant que le total a augmenté de 66% durant la dernière année, passant de 571 mille 627 kilos en 2010 à 950 mille 731 kilos en 2011.

« *Par la reconnaissance de cette primauté au niveau national* – a commenté l'assesseur régional à l'Environnement Manuela Zublena lors de la conférence de présentation des données – *notre Région voit son engagement reconnu en faveur d'une sélection minutieuse et efficace de ce genre de déchets* ».

L'assesseur régional à l'Environnement Manuela Zublena lors de la conférence de présentation

Les centres de tri (les célèbres "isole ecologiche") sont en Vallée d'Aoste au nombre de 15, distribués dans plusieurs Communes de la Région, afin que tous les valdôtains puissent aisément les trouver pour jeter les déchets de ce genre.

« *Ce succès* – a continué Manuela Zublena – *n'interrompra pas notre travail d'optimisation de la récolte et de sensibilisation et d'information de la population, qui est toujours plus consciente du rôle de responsabilité qu'elle joue dans le tri des déchets et, en particulier, en ce qui concerne ce genre de déchets. Ces données nous encouragent à poursuivre nos efforts pour atteindre des objectifs toujours plus vertueux* ».

L'objectif que l'Administration se pose est d'arriver à atteindre une moyenne de 10 kilos par habitant : « *En particulier* – a conclu l'assesseur Zublena – *il faut améliorer le secteur des petits appareils électroménagers et des ampoules, qui trop souvent sont jetés avec les déchets indifférenciés* ». •

Caveri intervient sur le futur de la macrorégion alpine

Luciano Caveri a signalé pour chaque décennie l'évolution de la situation

Trente a récemment été le théâtre d'un colloque sur le futur de la macrorégion alpine organisé par le Conseil provincial de Trente. Parmi les rapporteurs, notre conseiller régional Luciano Caveri en sa qualité de chef de la Délégation italienne du Comité des Régions et également expert des problèmes de la montagne.
Le conseiller Luciano Caveri a proposé un long excursus en partant des années 40 du siècle dernier – en examinant les dispositions italiennes et européennes concernant la montagne et les Alpes – pour arriver à aujourd'hui en signalant pour chaque décennie l'évolution de la situation.

Il faut l'implication réelle des populations alpines à travers le niveau régional et local

«La stratégie européenne pour la macrorégion alpine – a expliqué le chef de la Délégation italienne du Comité des Régions – *bouge par analogie avec ce qui a déjà été fait par le Conseil et la Commission pour les régions de la Mer Baltique et pour celles traversées par le Danube. C'est une approche «territoriale» qui peut fonctionner à une condition: l'implication réelle des populations alpines à travers le niveau régional et local.»*

Je vois une volonté générale des élus alpins de compter de plus en plus dans l'Ue

Et le conseiller régional Luciano Caveri de continuer: *«Aujourd'hui, pour gérer le nouveau sujet – qui ne sera pas une superstructure administrative mais un lieu de dialogue et de collaboration politique – aussi bien la Convention Alpine que l'Espace Alpin semblent frapper à la porte, la première fruit d'une convention internationale et la seconde d'un fonds structurel particulier. Je crois qu'en tenant compte de ce qui existe, y compris des Eurorégions qui agissent sur les Alpes, il faut avoir de nouvelles idées pour travailler sur les problèmes concrets des Alpes et ne pas recycler ce qui existe. Le chemin à Bruxelles n'est pas simple mais je vois une volonté générale des élus alpins de compter de plus en plus dans l'Union européenne.»*

Luciano Caveri intervient sur le futur de la macrorégion alpine

LE COIN DU DIALOGUE — Alberto Crétaz

2 juin: Fête de la République

Les célébrations officielles de la Fête de la République ont été sobres

Il est toujours émouvant de participer aux célébrations officielles de la Fête de la République et la sobriété de l'événement, choix du président Rollandin en conformité avec l'invitation du chef de l'Etat Giorgio Napolitano, a souligné le climat de la fête mais aussi et surtout celui de la réflexion et de la prise de conscience.
Il y a soixante-six ans, l'Italie, sérieusement éprouvée par la guerre, se rendait aux urnes: les Italiens et les Italiennes pouvaient finalement affirmer leur droit à être «citoyens» à plein titre. C'est en cette qualité que dans la même journée ils furent appelés à décider, par référendum institutionnel, si l'Italie de la reconstruction devait être républicaine ou monarchique: le résultat sorti des urnes fut clair et s'ouvrit à partir de ce moment la phase républicaine de l'histoire de l'Italie unie depuis la monarchie de la maison de Savoie.

Il y a soixante-six ans, l'Italie, éprouvée par la guerre, se rendait aux urnes

Dans son discours, le président Rollandin a rappelé avec vigueur les principes affirmés dans la Constitution: de délégation et de représentativité, d'unité dans le respect des autonomies locales, du rôle central du travail et de l'engagement individuel. Quand, au terme de l'allocution du Président, ont été appelées les personnes recevant l'insigne de l'Ordre au Mérite de la République Italienne l'émotion particulière s'est ajoutée à l'émotion générale. Voir reconnu officiellement, au niveau du Conseil des Ministres, l'engagement d'amis avec lesquels ont été partagés des intérêts, ou simplement pour lesquels j'ai entendu parler de leurs multiples activités dans le domaine culturel et social, représente – surtout dans les moments de crise – une cure salutaire contre le sens diffus de crise, de perte des valeurs, de mauvaises mœurs.
Le fait que ces reconnaissances soient toujours plus adressées aux femmes démontre qu'il n'y a pas besoin d'une loi *ad hoc* pour assurer la présence des femmes. Et dans le cas présent, sur six personnes décorées deux sont des femmes reconnues dans le monde de l'école et de la culture. Cela nous fait penser que tout le monde ne pense pas que «on ne vit pas avec la culture»: c'est justement parce que nous vivons une période de grave crise économique que les sceptiques commencent peut-être à penser le contraire. Seules les personnes cultivées peuvent se considérer libres des conditionnements, des chantages, des malversations. J'irai même plus loin: l'engagement dans la diffusion de la culture, à quelque niveau et sous quelque forme que ce soit est l'une des clefs de voûte, avec la défense du respect des lois démocratiques, sur lesquelles s'appuie la croissance d'un Etat sous l'égide duquel croît en conséquence aussi le bien-être

Session européenne et internationale du Conseil

Réglementation de la participation de la Région aux processus normatifs de l'Ue

Dans le cadre de sa session européenne et internationale, l'Assemblée régionale a approuvé à l'unanimité le texte législative portant dispositions pour l'accomplissement des obligations de la Région autonome Vallée d'Aoste dérivant de l'appartenance de l'Italie à la Communauté européenne (loi communautaire régionale 2012).
La loi communautaire régionale a été introduite par la normative régionale n°8 de 2006 «Dispositions en matière d'activités et de rapports européens et internationaux de la Région autonome Vallée d'Aoste» qui a réglementé la participation de la Région aux processus normatifs de l'Union européenne et les procédures d'exécution des obligations communautaires.

La disposition vise à adapter la structure régionale en matière d'agritourisme

La disposition approuvée lors de la session européenne et internationale du Conseil de la Vallée vise à adapter la structure régionale en matière d'agritourisme (loi régionale n°29 du 4 décembre 2006) à la directive 2006/123/CE relative aux services dans le marché intérieur, en analogie avec ce qui a déjà été effectué avec la loi régional communautaire de 2010 par laquelle la Région avait éliminer les régimes d'autorisation en matière de tourisme, de professions touristiques et d'artisanat.

Le texte simplifie les procédures pour la pratique de l'activité d'agritourisme

Durant le débat qui a eu lieu lors de la séance de l'Assemblée régionale, il a été expliqué que notre structure est substantiellement conforme à la structure communautaire. Parmi les quelques exceptions, nous trouvons la normative régionale en matière d'agritourisme règlementée par la loi n°29 de 2006 comme nous vous l'indiquions précédemment.
Le texte approuvé simplifie les procédures pour le lancement et la pratique de l'activité d'agritourisme et précise que les cours de qualification professionnelle, nécessaires pour l'inscription à

la liste des opérateurs en agritourisme, sont financés en régime *de minimis* jusqu'à un maximum de 100% de la valeur du service à partir du moment où ils peuvent être présentés comme aides d'Etat. Une modification analogue a lieu pour les cours régionaux de formation organisés en collaboration avec l'Institut agricole régional dans le cadre des activités de culture, récolte, transformation et commercialisation des plantes officinales (loi régionale n°2 de 2011).

«Le Conseil de la Vallée a cru dans l'importance de la réalisation de ce Rapport – a déclaré la conseillère régionale Emily Rini, également membre de la Conférence pour l'égalité des chances, lors de la présentation du Rapport sur l'égalité des chances en Vallée d'Aoste qui a eu lieu le lundi 28 mai dernier à la Bibliothèque régionale d'Aoste – *parce que d'un côté il est important de réaliser des campagnes de sensibilisation sur l'égalité des genres, et de l'autre parce qu'il faut que la situation soit claire pour tous. Connaître le contexte est en effet le premier pas pour promouvoir des actions qui rendent les politiques efficaces et pour valoriser les ressources qui existent.»*

L'exposition de Wassily Kandinsky : l'art abstrait entre l'Italie et la France

Inauguration de la nouvelle exposition au Musée archéologique

Au cours de ces dernières années, le Centre Saint-Bénin et le Musée archéologique ont accueilli des expositions d'art moderne et contemporain, voulues par l'Assessorat régional de l'Education et de la Culture, qui ont porté à Aoste les œuvres d'artistes extraordinaires de renommée internationale, très aimés du grand public. Le vendredi 25 mai 2012, au Musée archéologique, a eu lieu le vernissage de l'exposition «Wassily Kandinsky et l'art abstrait entre l'Italie et la France», réalisée par l'Assessorat en collaboration avec la Fondazione Antonio Mazzotta de Milan et conçue par le critique d'art Alberto Fiz.

Bastoncino nero de Wassily Kandinsky

Cette initiative présente au public plus de 40 œuvres de Kandinsky, dont certains chefs-d'œuvre des années Trente et Quarante jamais exposés en Italie auparavant. Parmi les nombreuses surprises offertes, on peut admirer une reconstitution de la Salle de musique de l'Exposition internationale d'architecture de Berlin de 1931, où de grands panneaux muraux de céramique furent réalisés à partir d'un projet de Kandinsky.

L'une des figures les plus représentatives et connues des avant-gardistes

Daria Jorioz, dirigeant des Expositions de l'Assessorat, a ouvert la rencontre en affirmant: «... *après l'exposition portant sur l'œuvre de Klee aménagée en 2011 au Musée Archéologique Régional d'Aoste, le choix de consacrer cette autre exposition à Kandinsky n'est pas dû au hasard et s'inscrit dans le sillage d'une recherche toujours fertile sur les avant-gardistes historiques et sur leurs acteurs principaux. Le projet d'exposition focalise l'attention sur la période entre 1925, date de la rédaction du manuscrit Point et ligne sur plan, où l'auteur se concentre sur l'analyse des éléments basilaires de la composition, et les années 1940. Et puisque, comme l'affirmait le grand Roberto Longhi, " l'art n'est jamais seul, il est toujours en relation", dans cette exposition aménagée à Aoste, la leçon de Kandinsky se déroule sous les yeux des visiteurs par le biais des œuvres d'auteurs comme Joan Miró, Jean Arp et Sophie Taeuber, Gillo Dorfles et Piero Dorazio, pour arriver au célèbre divan Kandissi, daté de 1978, hommage extraordinaire du designer Alessandro Mendini au maître russe...* ».

L'assesseur Laurent Viérin, lors de l'inauguration de l'exposition

Les 40 œuvres seront présentées jusqu'au 21 octobre

En conclusion, l'assesseur Laurent Viérin a déclaré: «*...dans le cadre d'une programmation culturelle visant, d'une part, à valoriser le patrimoine matériel et immatériel de notre région et, d'autre part, à proposer des événements et des expositions d'envergure européenne et internationale, je suis particulièrement heureux de présenter cette exposition consacrée à un artiste important de la modernité, Wassily Kandinsky, l'une des figures les plus représentatives et connues des avant-gardistes du siècle dernier. Ce projet d'exposition inédit s'intègre dans l'offre culturelle ample et diversifiée que l'Assessorat de l'éducation et de la culture propose aux résidents comme aux touristes de la Vallée d'Aoste, dans l'optique d'une politique culturelle qui mise sur l'association systématique du patrimoine artistique et des ressources du territoire*».

L'exposition restera ouverte jusqu'au 21 octobre 2012. Elle est illustrée par un catalogue en italien et en français, publié par la Fondazione Antonio Mazzotta et vendu au prix de 36 euros, dans lequel sont reproduites toutes les œuvres exposées et qui propose des articles écrits par Alberto Fiz, Pietro Bellasi, Cristina Casero, Gillo Dorfles, Alessandro Mendini et Marco Vallora.

Franco Cavalet Giorsa

La Saison ne cesse de croître

Les présences ont augmenté de 6% par rapport à l'année dernière

La Saison culturelle a confirmé également pour l'édition 2011/2012 sa tendance en perpétuelle croissance: en effet, les présences enregistrées ont été 43 mille 814, à savoir 6,14% en plus par rapport à l'année dernière.

«*Le résultat* – a commenté l'assesseur à la Culture Laurent Viérin en exprimant sa satisfaction – *confirme la validité des choix et nous encourage à continuer dans cette voie, en poursuivant le but de rendre la culture accessible au plus grand nombre de personnes possible grâce à la variété des spectacles proposés et au prix des billets. La culture ne doit pas être réservée à une élite, mais elle doit être accessible à chacun de nous: la culture doit toujours représenter une occasion d'ouverture et d'intégration*».

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, les artistes ont été encore une fois de très haut niveau: d'Alessandro Haber, à Michelle Hunziker, de Neri Marcoré à Giorgia, de Paola Turci à Ivano Fossati sans oublier les spectacles de la Saison francophone qui a proposé Sylvie Vartan, La Grande Sophie, La Clé des Mystères du magicien Dani Lary, Pouic-Pouic avec Lionnel Astier et Valérie Mairesse, Le Repas des fauves, Le Crépuscule du Che, Des souris et des hommes et Chatroom. •

Carrozzeria ALPINA s.n.c.

> Anno di fondazione 1977
> Pulizia interna ed esterna del veicolo anche per piccole riparazioni
> Auto sostitutiva gratuita per il tempo necessario alla riparazione
> Servizio tirabolli
> Presa e riconsegna dell'auto a domicilio
> Dotata delle migliori e moderne attrezzature per gli interventi di carrozzeria
> Consulenza e gestione totale del sinistro
> **Garanzia totale illimitata sul lavoro**

AZIENDA AFFILIATA ALLA RETE
amica CARROZZERIA
L' Associazione dei Carrozzieri Valdostani

Carrozzeria ALPINA s.n.c.
Loc. Grand Chemin, 57 ¦ 11020 Saint-Christophe (AO) ¦ Tel: 0165 45652 ¦ Cell. 328 7591707 ¦ Fax 0165 45652
Email: info@carrozzeriaalpina.com ¦ **www.carrozzeriaalpina.com**

Les services en forme associée sont la bonne solution

Le syndic Cassiano Pascal et son adjoint Antonio Chiarello

De gros efforts pour garantir les services aux citoyens

La Junte et le Conseil communal sont en train de travailler en pleine harmonie pour porter de l'avant les points du programme présenté lors des dernières élections municipales.
L'une des priorités du programme étant l'approbation de la variation substantielle générale d'adaptation du Plan d'urbanisme général au Plan territorial paysager, le syndic Cassiano Pascal précise que: «*A la fin du mois de juin, nous adopterons le nouveau Plan d'urbanisme, un passage important qui portera à la conclusion du cheminement avant la fin de l'année avec son approbation définitive*».
Du côté des œuvres publiques, Cassiano Pascal rappelle que les travaux pour la réalisation d'un parking à plusieurs étages dans le centre du pays, qui avait obtenu un financement de sept millions d'euros, commenceront bientôt: «*Un travail important* – a-t-il commenté – *qui servira pour relancer l'économie et qui sera très utile pour le pays*». Comme les autres Communes faisant partie de la Communauté de Montage de la Valdigne l'ont fait, la Commune de La Salle a également introduit la taxe de séjour à partir du 1er juin: «*La Salle étant un pays à vocation touristique* – a expliqué le premier citoyen – *nous avons décidé de nous aligner avec les autres Communes de la Valdigne. S'agissant d'une phase expérimentale, nous ne sommes pas encore à même de calculer les recettes que nous percevrons de cet impôt, mais, comme l'envisage la loi, elles seront destinées au secteur touristique. Quant à l'autre nouvel impôt de cette année, l'Imu, nous avons décidé d'introduire les tarifs minimums, à savoir 4 x 1000 pour les résidences principales et 7,6 x 1000 pour les secondaires*».

Les travaux pour le parking démarreront bientôt

Mais à côté de ces nouvelles taxes, la Commune doit faire également face aux réductions imposées par l'Etat avec les manœuvres financières: «*Nous avons fait de gros efforts pour garantir les services aux citoyens, en particulier celui du "ramassage scolaire", qui pèse lourdement sur nos finances. S'organiser avec les autres Communes pour gérer de façon associée certains services pourrait être la meilleure solution, mais nous pourrons obtenir des résultats seulement si l'association entre Communes devient obligatoire*». •

Verrayes, collaboration positive entre la Junte et le Conseil communal

Le syndic Erik Lavevaz

L'Administration est en train de recueillir les fruits de la législature précédente

Après les récentes manœuvres financières de l'Etat italien, les collectivités locales ont été appelées à faire un gros effort: «*Notre Commune* – précise le syndic de Verrayes Erik Lavevaz – *a subi pendant ces deux dernières années des réductions sur les financements d'environ 200 mille euros. Au mois de mars, le Conseil communal a approuvé le budget 2012, un document prévisionnel que je juge sain et qui nous permettra de continuer sereinement notre travail jusqu'à la fin de l'année*». Lors de la séance du mois de mars, le Conseil a approuvé également l'introduction de l'Imu, en gardant les quotas de base envisagés par la loi, tandis que la taxe de séjour ne sera pas appliquée: «*Nous n'avons pas sur notre territoire beaucoup de structures réceptives* – explique le premier citoyen – *et les frais pour encaisser cet impôt seraient plus élevés que les bénéfices*».
Côté travaux publics, l'Administration communale est très active et, comme l'a souligné le syndic Lavevaz, elle est en train de récolter les fruits de la législature précédente. «*Quatre œuvres importantes, dont le montant total se chiffre à presque 10 millions d'euros, seront bientôt terminées*– annonce Erik Lavevaz avec satisfaction – *il s'agit principalement de projets Fospi concernant des parkings et des garages pour un total de 30 places qui serviront à quatre villages, de la rénovation de l'aqueduc et du réaménagement de certains hameaux. En outre, cet automne, les travaux pour la réalisation du pôle socio-sanitaire seront assignés par adjudication*».

Quatre œuvres importantes seront bientôt terminées

Et le syndic parle également des motivations qui ont amené l'Administration à renoncer à la réalisation d'une zone pour le tir au pigeon ou ball-trap: «*En accord avec l'Administration régionale, nous avions envisagé la possibilité de réaliser une zone pour le tir au pigeon, en commissionnant une étude de faisabilité. Les résultats de cette étude n'étant pas ceux que nous espérions, nous avons renoncé au projet: la décision a été prise à l'unanimité lors du dernier Conseil communal après une ample et sereine confrontation*». «*Nous sommes en train de travailler de manière positive* – commente Lavevaz qui en est à son deuxième mandat – *au sein de la Junte, qui a complètement changé par rapport à la législature précédente, et avec le Conseil il y a une très bonne entente: la condition fondamentale pour instaurer une collaboration profitable et fructueuse*». •

Accepter les défis et faire les bons choix

La Junte communale de Bionaz

La Commune de Bionaz est au travail

Il faut être des administrateur vertueux surtout en ce moment puisque les collectivités locales vivent une période difficile à cause des réductions causées par les récentes manœuvres budgétaires approuvées par l'Etat italien: c'est ce que pense le syndic de Bionaz, Armando Chentre, à propos de la crise économique que notre Pays est en train de traverser.
«*Nous sommes responsables du bien public* – explique-t-il – *en ce moment, nous sommes appelés à faire face à une situation difficile: nous devons pourtant accepter les challenges qui nous sont posés et essayer d'agir de la meilleure façon pour le bien de notre communauté*».

Responsables du bien public

En restant sur le thème des finances, la Commune de Bionaz, après l'approbation du budget, regarde avec confiance la possibilité de gérer certains services en les regroupant: «*Nous avons déjà œuvré de cette manière dans certains cas* – souligne Armando Chentre – *en accord avec la Communauté de Montagne du Grand-Combin et avec la Commune d'Oyace. Je précise que, là où l'on pourra mettre en place des collaborations de ce genre, nous parviendrons à faire des économies: en ce qui nous concerne, nous essayerons d'étendre cette opportunité vers d'autres secteurs*».
Concernant un autre sujet d'actualité, la Commune de Bionaz a décidé de ne pas introduire la taxe de séjour: «*Nous partageons la philosophie de cet impôt* – précise le premier citoyen – *mais, suite également à la période difficile que nous avons traversée à cause de la fermeture de la route et des nombreuses avalanches, nous avons estimé, pour l'instant, qu'il faut attendre*».

Nous sommes appelés à faire face à une situation difficile

Côté travaux publics, l'Administration est en train de se pencher sur plusieurs œuvres: «*Nous sommes en train de recueillir les fruits du dur travail de la législature précédente* – commente Armando Chentre qui a été confirmé lors des élections municipales de 2010 – *les travaux du polygone de tir, qui avaient été financés par la Région pour un montant de 2 millions 600 mille euros, sont presque terminés, tandis que d'autres œuvres de réaménagement et de sécurisation des routes et de certaines aires de la Communes sont en train de se poursuivre*».
En particulier, le syndic de Bionaz met en évidence les travaux de requalification environnementale, paysagère et d'urbanisme de Place Moulin, la réalisation d'un trottoir à Lexert, sans oublier les importantes œuvres pour l'amélioration de l'aqueduc et l'entretien de plusieurs sentiers, avec entre autres celui qui arrive à Grand Chamin à Tsa. Chentre rappelle enfin les manifestations de l'été, qui atteindront leur apogée avec le concert de Francesco Renga au lac Lexert, le 22 juillet, et avec la fête des chasseurs alpins et du biathlon, le 12 août. •

L'Entraide des Femmes, la réorganisation commence

Avis aux adhérentes de toutes les Sections

L'Entraide des femmes valdôtaines est en train de se réorganiser.
Ce groupe de pression, agissant surtout dans le domaine culturel et social, attentif aux exigences de la population valdôtaine, notamment féminine, ressent la nécessité de se renouveler.
L'Entraide – nous le rappelons pour les nouvelles générations – est une association collatérale à l'Union Valdôtaine, née en 1978 du désir et de la volonté d'une poignée de femmes unionistes de se reconnaître en tant que valdôtaines dans le foisonnement des mouvements féminins en plein essor.
Dès le début, elle a su percevoir et marquer un nouveau point fort dans la lutte pour son émancipation: celui de la solidarité féminine (d'où le nom "entraide") dans le but de s'entraider entre femmes valdôtaines. Elle a été très active, surtout dans les années 80, par de nombreuses initiatives médiatisées, soutenues par ses représentantes dans les sections, en jouant ainsi un rôle politique important de sensibilisation de la femme valdôtaine dans la lutte pour la défense des droits de notre peuple.
Ces dernières années, l'action des associations féminines a été moins incisive, certains droits semblant être désormais acquis, mais, en réalité, les faits prouvent le contraire: nous pressentons des moments de difficulté croissante et donc une nouvelle solidarité s'avère nécessaire pour les temps à venir. Une bonne organisation pour une présence capillaire sur le territoire pourra nous aider à porter de l'avant toute initiative. C'est pour cette raison que nous invitons les femmes unionistes et nous espérons dans leur participation à l'assemblée générale de l'Entraide qui se tiendra à Aoste, le 15 juin prochain, à 21 heures, au siège du B.I.M., 16, place Narbonne. Si vous êtes intéressées à vous inscrire à l'Entraide, vous trouverez la fiche d'adhésion au siège central de l'UV, (l'inscription, qui est gratuite, est indispensable pour la participation à la réunion et pour exercer le droit de vote). •

L'assemblée est convoquée le 15 juin, à 21h, au Bim

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Fénis

a le grand chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur
Emilio PERRON
âgé de 86 ans

La communauté unioniste de Fénis, le Comité Fédéral, le groupe des Conseillers régionaux, le Sénateur, le Siège Central, les Sections de l'UV, la Rédaction du «Peuple Valdôtain» et l'Imprimerie Duc expriment leurs condoléances émues à son épouse Gina Cuignon, à son fils Ego, Président de notre Mouvement, à son frère Severino avec Alma, à son beau-frère Pacifico et à sa belle-sœur Rina, à ses neveux, ainsi qu'à tous ses parents.

REMERCIEMENTS

Le président de l'Union Valdôtaine Ego Perron et sa mère Gina Cuignon remercient les personnes qui se sont manifestées en participant aux funérailles de leur cher père et époux Emilio Perron et, en particulier, les autorités régionales et communales, ainsi que les amis qui sont venus nombreux se recueillir sur la tombe du défunt.

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine d'Introd

a la joie d'annoncer la naissance de

Jérémie SUINO

qui est venu réjouir le foyer de Loris, membre de la section, et Antonella Empereur.
La communauté unioniste d'Introd présente ses félicitations aux heureux parents, ainsi que ses vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.

"Nos contemporains illustres": découvrez le Val d'Aoste qui fut

21 - Alexandre Passerin d'Entrèves

Né à Turin en 1902, Alexandre Passerin d'Entrèves décroche une maîtrise en droit auprès de l'Université de Turin et collabore à la revue «Rivoluzione liberale» de Piero Gobetti. Après son service militaire comme lieutenant des chasseurs alpins (1923/24) il obtient une bourse d'études de la fondation Laura Spelmann Rockefeller qui l'amène à l'Université d'Oxford. En 1928 il fréquente des cours à Berlin et à Vienne; l'année suivante il est privatdozent de Philosophie et l'Université de Turin le charge de la chaire d'histoire des doctrines politiques. En 1932 il obtient le doctorat en philosophie à l'Université d'Oxford avec une monographie sur le philosophe Thomas Hooker. En 1935 il gagne des concours à la fois aux Universités de Messine et de Ferrare: il choisit Messine, où il enseigne l'histoire des doctrines politiques, et l'année suivante il est déplacé à Pavie, puis, en 1938, à Turin, où il enseigne le droit international jusqu'à 1945.
Rappelé sous les drapeaux en 1942, avec le grade de capitaine, il participe à la Commission chargée de traiter l'armistice avec la France après l'agression italienne. En 1944 il s'engage dans la Résistance: le 28 avril 1945 il est nommé préfet d'Aoste par le Comité de Libération Nationale de la Haute-Italie et collabore avec Chabod dans l'action visant à contrecarrer le mouvement annexionniste; mais il démissionne le 19 mai suivant, suite à la manifestation populaire du 18 demandant le plébiscite, et

exprime sa contrariété par rapport à la requête, soutenue par l'Union Valdôtaine, d'une garantie internationale pour le statut d'autonomie. En 1946 il s'établit à Oxford, où il est chargé de la chaire d'études italiennes de l'Université; en 1948 il tient aussi un cours sur le droit naturel à l'Université de Chicago en qualité de visiting professor, et en 1957 un cours d'Histoire des doctrines politiques à l'Université Harvard. La même année il rentre à Turin, où il occupe la chaire de doctrine de l'Etat de la faculté de Droit, tout en tenant des cours de philosophie du droit et d'histoire des doctrines politiques à l'Université Yale de 1960 à 1964.
L'institution de la faculté de Sciences politiques à l'Université de Turin, en 1969, couronne un projet que Passerin d'Entrèves soutenait depuis toujours: il en sera le doyen jusqu'à 1972. Professeur émérite depuis lors, il commence à collaborer au quotidien «La Stampa», dans lequel il consacre plusieurs articles à la Vallée d'Aoste, à sa culture et à la défense de la francophonie. En 1978 la Sorbonne lui attribue un doctorat *honoris causa* et en 1982 il est élu à la présidence de l'Académie des Sciences de Turin, trois ans avant sa mort, survenue en 1985.
Parmi ses nombreuses publications, on peut rappeler: *Il fondamento della filosofia giuridica di Hegel* (1924), *La filosofia politica medioevale* (1934), *Natural Law* (1951), *La dottrina del diritto naturale* (1954), *Dante politico e altri saggi* (1955) *La dottrina dello Stato* (…). *Scritti sulla Valle d'Aosta* (1980) et *Les bornes du Royaume* (1984) concernent spécifiquement la Vallée d'Aoste. •

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine de Donnas

a le bonheur d'annoncer la naissance de

Gaëlle MIGLIORINI

qui est venue réjouir le foyer de Michel et de Monica Vigna, membre de notre section.
Nous présentons nos plus vives félicitations aux heureux parents, ainsi que nos vœux de bonheur et de prospérité à la petite Gaëlle.

le peuple valdôtain

Avis aux destinataires.
Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux «Le Peuple Valdôtain» apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste.
Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 du dit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à:
Union Valdôtaine
29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Hebdomaidaire de l'U.V.
et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
«Nouvelle Editrice Le Peuple S.r.l.»
27, 29 av. des Maquisards - Aoste
tél. 0165 26 14 69 - fax 0165 23 41 40
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN
La page 3 est cordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Valllée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
loc. Grand Chemin, 16 - Saint-Christophe
tél. 0165 23 68 88 - fax 0165 184 51 53

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
loc. Amérique, 97 - Quart
tél. 0165 76 12 06 - fax 0165 76 11 12

TARIFFE INSERZIONE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali € 21,00 al modulo
• Occasionali € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali € 26,00 al modulo
• Occasionali € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

ABONNEMENTS
€ 25,00 Italie - € 30,00 Etranger

La soirée organisée par la Section d'Aymavilles

Le vendredi 1er juin dernier au Restaurant « La Pineta »

La crise de la politique et de l'économie et la difficulté d'impliquer de nouvelles personnes dans la vie politique ont fait l'objet du discours du président de la Section d'Aymavilles Alessandro Belley Fognier lors du dîner de la Section qui s'est déroulé, le vendredi 1er juin dernier, au Restaurant Camping "La Pineta" du hameau Ozein.

« *Nous sommes en train de vivre une période difficile car* – a-t-il souligné – *les personnes s'éloignent toujours plus de la politique et il s'avère compliqué de trouver des atouts pour impliquer de nouveaux visages. D'importants rendez-vous électoraux étant prévus, à partir du référendum de cet automne pour arriver aux élections législatives et régionales du printemps prochain, il faut travailler davantage et rester unis et soudés* ».

Lors de la soirée, à laquelle ont participé également la conseillère Emily Rini et le Chef de Groupe au Conseil régional Diego Empereur, le président de la Région Augusto Rollandin a ensuite pris la parole pour illustrer au public présent la situation politique et économique de la Vallée d'Aoste et les initiatives que l'Administration régionale est en train de porter de l'avant.

« *Une très belle fête* – a commenté Alessandro Belley Fognier – *qui a été l'occasion de souligner encore une fois que le fait de se retrouver est important pour un Mouvement comme le nôtre. Je veux remercier au nom de la Section toutes les personnes et les autorités qui ont voulu passer quelques heures avec nous* ».

Le président Belley Fognier s'est penché également sur les activités que la Section envisage d'organiser dans les mois prochains : « *Nous voulons proposer une ou deux soirées de débat : un moyen qui pourrait représenter la possibilité de se confronter sur des thèmes importants et une occasion pour impliquer la population* ». •

Assemblée de la Section de Rhêmes-Saint-Georges

Le jeudi 24 mai dernier, la section de l'Union Valdôtaine de Rhêmes-Saint-Georges s'est réunie en présence du président du Mouvement, Ego Perron, qui a donné une vue d'ensemble sur la situation socio-politique de notre Région, ainsi que des mesures adoptées pour faire face à la crise économique actuelle. Un ample et profitable débat a été développé par rapport à ces thèmes.

Ensuite, la présidente de la Section, Nella Thérisod, a sensibilisé le Mouvement au sujet de l'importance de la sauvegarde des petits villages dans le contexte de la création, dernièrement envisagée, d'associations destinées à l'exercice de fonctions des Communes.

L'enseignement du francoprovençal dans les écoles : la Jeunesse prend position

Sauvegarder le plurilinguisme de la Vallée d'Aoste

Frappée par la déclaration de l'Italia dei Valori récemment parue dans les médias contre l'enseignement facultatif du francoprovençal dans les écoles valdôtaines, proposé par l'Assessorat régional de l'Education à partir de la prochaine année scolaire, la Jeunesse Valdôtaine a élaboré un document pour exprimer son point de vue.

« *Le fait de pouvoir apprendre plusieurs langues dans le parcours scolaire d'un élève est un atout et ne peut être nié à personne, surtout si l'enseignement en question est facultatif. La Vallée d'Aoste a toujours vécu une situation de plurilinguisme qui doit être sauvegardée et transmise aux nouvelles générations. Comme en témoignent de nombreux linguistes, l'apprentissage de plusieurs langues n'amoindrit pas la maîtrise d'une langue spécifique, au contraire, il est bénéfique et améliore en général la flexibilité mentale. Par conséquent, l'apprentissage du francoprovençal ne signifie pas mettre de côté l'étude des autres langues : française, italienne, allemande (les langues de notre région) et anglaise, toujours plus importante pour la communication internationale* ».

Dans le même document, la Jeunesse précise que retenir anachronique l'enseignement de la susdite langue peut seulement nous rappeler ce temps où l'on s'adressait aux Valdôtains en leur disant « *parla italiano, diamine!* », mais souligne aussi la méconnaissance de la réalité valdôtaine, dans laquelle le francoprovençal occupe un rôle fondamental au sein des conversations entre Valdôtains.

Le Comité de direction de la Jeunesse Valdôtaine

Chaque enfant doit être libre d'étudier à l'école la langue qu'il parle chez lui

« *Comme en témoignent également les déclarations et l'action de l'UNESCO* – on lit encore dans le document de la Jeunesse – *le fait de ne pas permettre l'enseignement des langues régionales signifie tuer toute sorte de particularisme culturel, qui, en cette période de mondialisation représente un pilier de l'identité des peuples et de leur existence aussi* ».

« *Le respect et la défense du Peuple Valdôtain* – ajoute enfin la Jeunesse dans son document – *sont des principes primordiaux, surtout de la part de ceux qui les prônent. La valeur la plus belle d'une démocratie est la liberté. Il faut agir pour qu'elle soit toujours respectée, pour que chaque enfant soit libre d'étudier à l'école la langue qu'il parle chez lui, quelle qu'elle soit* ».

Le particularisme culturel pilier de l'identité des peuples

Et de terminer en citant la chanson de l'artiste valdôtaine Magui Bétemps « *Qu'est-ce qu'un bon Valdôtain* » : « *Toi, institutrice, toi, professeur, apprends à tes élèves l'histoire, la valeur, le respect de notre terre, de notre culture. Toi, maman, parle notre langue à ton petit. Toi, politicien, défends-nous ; toi, mieux que les autres tu peux le faire ; toi, mieux que les autres, tu pourrais nous l'apprendre* ». •